

## Projet "Made in Vogan"

### Le contexte et la justification

1 Il n'y a pas longtemps, Vogan était encore le deuxième marché le plus important du Togo après Ketao. Malgré les infortunes diverses liées notamment à la pression démographique, la dégradation des sols, la baisse des rendements, et les autres effets collatéraux des dérèglements climatiques, Vogan reste encore aujourd'hui un hub commercial important. Notamment en ce qui concerne la vente des cultures vivrières de base telles que : le manioc, le maïs, les palmiers, les haricots, et les arachides; ainsi que des produits de grande consommation tels que le gari, le tapioca, l'huile de palme, l'huile de palmiste, la volaille, les porcins, les petits ruminants etc...

2 Malgré les nombreux efforts passés et en cours , en vue de moderniser les filières en question, développer les chaînes de valeurs, et libérer le potentiel de création de valeur ajoutée, de richesses et d'emplois, l'offre nationale et locale de transformation agroalimentaire des produits de cru, se heurte à de nombreux défis dont les plus importants ont trait : (I) aux mauvaises conditions et la faible qualité du processus technologique de conditionnement des produits;(li) au niveau dérisoire et inadéquat de protection tarifaire et douanière des produits face à la concurrence étrangère ; et (III) surtout à l'absence d'un processus fiable de certification et de labellisation des produits.

3 Par ailleurs, du côté de la demande, l'on observe un glissement constant des habitudes et du régime alimentaire en faveur de la consommation de produits importés. Ce phénomène qui s'amplifie au fil des années, est d'autant plus inquiétant que, l'origine réelle et la traçabilité de la plupart des produits alimentaires importés ne sont pas toujours bien documentées et certifiées ; et que par ailleurs, une grande majorité de ces produits sont "réputés" de qualité nutritionnelle douteuse et nuisible à la santé.

4 Dans un tel contexte, l'initiative de UEMOA de décréter le mois d'octobre de chaque année, "le mois du consommer local" est à saluer. Au Togo, une lettre circulaire du Premier Ministre recommande les achats d'aliments locaux aux administrations et entreprises d'état à cette occasion. L'organisation pour l'alimentation et le développement local (OADEL) est aussi active depuis des années dans la promotion de la consommation locale.

Il existe par ailleurs au Togo un ministère dédié à la promotion de la consommation locale qui a déjà à son actif les acquis suivants : (I) l'utilisation accrue des farines locales dans la fabrication du pain ; (li) la mise en place de la Haute Autorité de la Qualité et de l'environnement (HAUQE) ; et (III) le démarrage d'un processus de certification des produits togolais afin de mettre en place un label qualité national.

## **Les objectifs du projet**

5. Le présent projet s'inscrit dans cette dynamique nationale de promotion des produits de cru avec toutefois les particularités suivantes: (I) le projet cible prioritairement les produits du cru de la ville de Vogan et de la préfecture de VO ; (ii) le projet met l'accent sur l'accès des produits du cru au marché international ; et (III) le projet privilégie de préférence le recours aux applications et plateformes numériques et digitales de publicité, de marketing, d'exposition, et de vente des produits.

6 Le projet vise plus spécifiquement : (I) la conception et la mise en place d'un mécanisme et protocoles de protection intellectuelle et de certification des produits de cru de Vogan ; (ii) la création et le démarrage d'une unité industrielle de conditionnement, d'exposition et de vente des produits du cru ; et (III) le développement des applications et plateformes numériques et digitales susceptibles de booster la consommation locale et à l'international des produits du cru de Vogan.

## **Les activités du projet**

7 Procéder à un état des lieux des différentes filières et chaînes de valeurs de la transformation artisanale et industrielle des produits du cru (listing des produits, les offres d'achats disponibles, les divers processus technologiques de transformation, les capacités et infrastructures existantes de stockage, d'exposition, et de vente, etc);

8 La conception, la finalisation, et la validation du mécanisme et des protocoles de protection intellectuelle et de certification des produits du cru de Vogan ;

9 Le bouclage de l'étude de faisabilité, l'installation, et le démarrage des activités de l'unité de conditionnement, d'emballage, d'exposition et de vente des produits du cru ;

10 La formulation et la mise en œuvre du plan d'affaires (business plan) de l'entreprise, y compris la sélection, le recrutement, et la mise en place de la structure de management et de gestion courante, ainsi que des équipes d'appui logistique et technique.

## **Les ressources du projet**

11 Le capital de départ de l'entreprise est d'environ... Celui-ci couvre la prise en charge initiale et sur une base annuelle des charges courantes, le financement des activités ci-dessus indiquées, et la provision d'un fonds prévisionnel de roulement pour la prise en charge des approvisionnements notamment.

## **La gestion du projet**

12 Il s'agit d'une initiative du start-up dont les coordonnées sont ci-après

**Bureau d'Etudes et de Promotion du Développement Durable (BRPDD)**

**170 BP : 25 Vogan Togo**

**Tel : (00228) 92952906 / 99089060**

**Email : [bepddafrique@gmail.com](mailto:bepddafrique@gmail.com)**

13 Les partenaires stratégiques techniques, et financiers du projet sont respectivement...

14 Les responsabilités de planification et de programmation des activités du projet sont assumées par un conseil d'administration du projet composé notamment de représentants des partenaires stratégiques, techniques et financiers du projet.

15 Les tâches de gestion courante du projet sont assumées par le personnel recruté à cet effet, et à défaut par le comité de gestion du start-up.